

QUOI DE NOUVEAU ?

N° 5 - janvier 2023

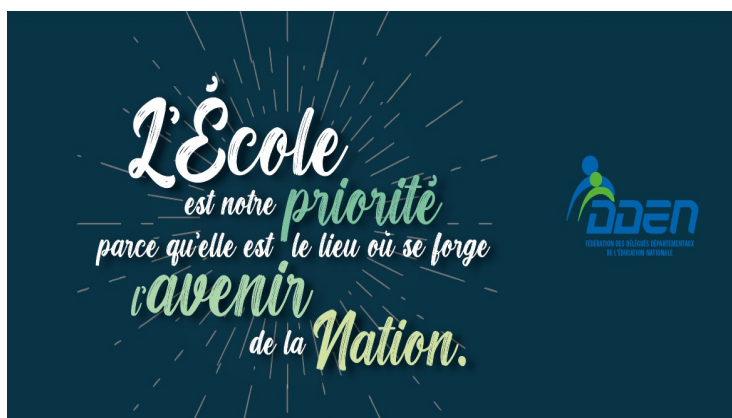
Bulletin d'informations variées...

UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE LOT-ET-GARONNE



47.dden-fed.org/

Très bonne année 2023 !



Qu'elle vous apporte beaucoup de joies, de moments chaleureux, de réussites.

Que votre santé vous permette de vivre sereinement et de réaliser vos rêves.

Que notre Union Départementale puisse aider à remplir la mission des DDEN :
être présents dans toutes les écoles.

Notre assemblée générale

SAMEDI 28 JANVIER À MARMANDE

SALLE DES FÊTES DE BEYSSAC

à partir de 9h15

Nous serons à Marmande pour soutenir cette **délégation** qui doit absolument recruter de nouveaux DDEN.

Actuellement sur les 54 écoles (dont 15 RPI) de la circonscription, seules 17 ont un DDEN.

Patrick MASIP qui nous a rejoint en 2019, fait le maximum pour animer sa délégation et trouver des bénévoles.

Cette Assemblée Générale sera le moyen d'être présents dans les médias locaux (Le Républicain – ARD Radio) et de faire passer le message.

En tant que **Présidente départementale**, je lance un **appel « solennel » à chaque DDEN** : montrons que nous sommes solidaires en étant nombreux à Beyssac !

L'AG est un moment de démocratie important. Vous avez tous montré votre attachement et vos encouragements en payant la cotisation nationale et départementale.

Le 28 janvier sera donc l'occasion de consolider cet engagement et de soutenir les membres du Conseil d'Administration qui donnent de leur temps, en plus de leur mission officielle.

Après la partie statutaire, nous débattons autour du thème de l'enquête nationale :

Les sanitaires à l'école

Pour approfondir ce sujet, nous avons invité deux partenaires complémentaires :

*** l'Amicale des Maires Ruraux** avec son Président Gilbert GUERIN et son Secrétaire général Guy CLUA.

*** le service santé-social de l'IA 47** avec Marina PUJOLE infirmière.

Une discussion qui nous apportera des idées et des arguments à réutiliser en conseil d'école...

Le 9 décembre et son prolongement...

Peut-on parler de Laïcité en dehors du 9 décembre ?

En tant que DDEN, nous le pensons, puisque c'est notre ADN. Mais une fois que nous avons vérifié que le règlement intérieur comportait bien le paragraphe sur la laïcité, qu'il n'y avait pas de problème en rapport avec la restauration.... Que pouvons-nous faire d'autre ?

C'est un peu la même chose pour les enseignants, si leur école n'est pas située en zone « particulière » et que les élèves n'ont pas d'exigence « particulière » en matière d'habillement... Pourquoi aborder la laïcité s'il n'y a pas de problème de religion ?

Et même le 9 décembre, cela ne coule pas de source...

En France, une fois la loi de 1905 votée, les grandes discussions sur le sujet se sont peu à peu calmées et l'esprit laïque s'est doucement installé dans les esprits.

La loi Debré en 1959 et le projet de loi Savary en 1984 relancent les manifestations pro et contre. Puis tout revient « à la normale ».

Ce sont trois jeunes filles qui rallument la mèche en 1989. Il faut cinq ans pour qu'une loi essaie de poser des principes, mais elle ne satisfait personne.

Et depuis, difficile de revenir à l'esprit des législateurs du début du 20^e siècle.

Comment parler de Laïcité sans provoquer le rejet ?

En tant que DDEN, nous aimerions essayer de le faire. C'est l'idée de notre Fédération et surtout de notre président nationale, Eddy Khaldi qui, en collectif, a conçu les deux expositions que nous avons présenté le 9 décembre à Boé.

L'intérêt évident manifesté par les élèves des six classes de la commune qui sont venues la voir dans la journée, nous encourage.

Ces deux expositions sont maintenant à la disposition des écoles et des collèges du département, gratuitement. Nous les possédons en double exemplaire.

Leur format (60 x 40 cm) est facilement maniable. Les dessins de Alf sont très attractifs et aident vraiment à expliciter le titre de chaque panneau.

« Qu'est-ce que la laïcité ? » parle de la laïcité dans la société française et en Europe.

« La Charte de la laïcité » explique de façon simple chacun des articles.

Le collège de Fumel et l'école élémentaire d'Aiguillon ont déjà réservé...

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec notre Union départementale

Enquête sur les Sanitaires à l'école : quelques résultats...

* Les équipements sont rarement adaptés à la taille et à l'âge des enfants.

* Le nettoyage n'est assuré qu'une fois par jour dans 62 % des maternelles et 68 % des primaires. Un siphon au sol, facilitant le nettoyage, n'existe pas dans 48 % des maternelles et 55 % des primaires

* il n'existe pas de cabines « filles » dans 15 % d'écoles primaires et 10 % d'écoles élémentaires.

* Le nombre de blocs « mixtes » est excessif (60%). L'intimité des enfants n'est pas toujours préservée et les blocs mixtes peuvent déclencher le stress et des troubles de rétention.

* Le système d'assainissement est défaillant dans la moitié des écoles. D'où la présence d'odeurs désagréables qui handicapent la fréquentation les lieux.

* 8 enfants sur 10 se retiennent d'aller aux toilettes pendant la journée d'école.

* le nombre de points d'eau est insuffisant dans plus de 40 % d'écoles. Le lavage des mains se fait le plus souvent à l'eau froide, en toute saison.

* la présence en classe d'un lavabo équipé de savon et serviettes n'est signalé que dans 66 % des maternelles et 59 % des classes primaires.

* Le sujet des toilettes, à des fins d'amélioration du dispositif sanitaire, n'est abordé dans aucun Conseil d'école.

4 149 écoles ont été visitées entre le 4 avril et le 7 juillet 2022.

Pour joindre les DDEN (si l'on n'en a pas dans l'école....)

une adresse mail : unionddden47@gmail.com

un numéro de téléphone : 06 45 64 25 03

et notre site internet : 47.dden-fed.org/

